



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDENNES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°8-2020-001

PUBLIÉ LE 2 JANVIER 2020

# Sommaire

## DDT 08

8-2019-12-30-004 - Arrêté de subdélégation de portée générale (4 pages)

Page 3

8-2019-12-30-005 - Arrêté de subdélégation ordonnancement secondaire (6 pages)

Page 8

DDT 08

8-2019-12-30-004

Arrêté de subdélégation de portée générale

*Arrêté de subdélégation de portée générale*



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale  
des territoires

**Arrêté portant subdélégation de signature de Maryse Launois,  
directrice départementale des territoires des Ardennes**

**La directrice départementale des territoires,**

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et des départements ;

**Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** le décret du 7 novembre 2019 nommant M. Jean-Sébastien Lamontagne en qualité de préfet des Ardennes ;

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 21 septembre 2012 nommant Mme Maryse Launois directrice départementale des territoires ;

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 25 octobre 2017 renouvelant Mme Maryse Launois dans ses fonctions ;

**Vu** l'arrêté du 18 octobre 2018 du Premier ministre nommant Mme Julie Brayer Mankor directrice départementale adjointe des territoires à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2017-596 du 13 décembre 2017 portant organisation de la direction départementale des territoires,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2019/885 du 27 décembre 2019 portant délégation de signature à Mme Maryse Launois, directrice départementale des territoires ;

**Vu** la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTA1708864C du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets ;

**ARRÊTE :**

**Article 1** : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Maryse Launois, directrice départementale des territoires, la délégation de signature qui lui est conférée par arrêté susvisé du Préfet des Ardennes est donnée à Mme Julie Brayer Mankor directrice départementale adjointe des territoires pour tous actes, décisions, rapports, correspondance et documents relevant de ses compétences et attributions dans les domaines d'activités énumérés ci-après.

**Article 2** : La délégation de signature conférée à Maryse Launois est en outre subdéléguée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, et dans le cadre des intérim qu'ils assurent, à :

- M. Joël Evrard, secrétaire général ;
- Mme Pascale Delamarre, cheffe du service logement et urbanisme ;
- M. Pierre Pestre, adjoint de la cheffe du service logement et urbanisme ;
- M. Philippe Peronne, chef du service sécurité et bâtiment durable ;

- Mme Lydie Pointud, cheffe du service environnement ;
- Mme Anne-Laure Delaporte, cheffe du service de l'économie agricole et du développement rural ;
- **en matière d'administration générale :**
  - Mme Laurence Vaissière, secrétaire générale adjointe, cheffe de l'unité ressources humaines ;
  - Mme Marie-Claire Gérard, cheffe de l'unité logistique et comptabilité ;
- **en matière d'eau, de forêt et de biodiversité :**
  - en matière d'eau et de pêche :
    - M. Xavier Caron, chef de l'unité eau ;
    - Mme Laureline Ledoux, adjointe au chef de l'unité eau ;
  - en matière de biodiversité, de forêt et de chasse :
    - Mme Victoria Seidenglanz, cheffe de l'unité biodiversité, forêt, chasse ;
- **en matière de développement local, de transition énergétique, d'énergie renouvelable, de publicité, de bruit et de certifications de services faits dans le cadre des territoires à énergie positive pour la croissance verte :**
  - M. Thierry Duvivier, chef de l'unité transition énergétique ;
  - M. Agron Kozhani, adjoint au chef de l'unité transition énergétique ;
- **en matière de subvention de l'État « 1 % paysage et développement » :**
  - M. Thierry Duvivier, chef de l'unité transition énergétique ;
  - M. Agron Kozhani, adjoint au chef de l'unité transition énergétique ;
  - M. Yannick Lantenois, chargé d'études transition énergétique (CHORUS) ;
- **en matière d'économie agricole et développement rural :**
  - M. Yann Tronchet, chef de l'unité structures et économie des exploitations ;
  - Mme Isabelle Beaudé, cheffe de l'unité aides agricoles ;
- **en matière d'urbanisme, d'habitat et de construction :**

Urbanisme :

- M. Clément Mary, chef de l'unité fiscalité et droits des sols ;
- M. Laurent Léonard, adjoint à la chef d'unité, responsable du pôle ADS ;

et pour l'instruction des permis de construire à l'exception des lettres et demandes adressées au préfet, au président du conseil départemental, au président du conseil régional :

- Mme Lysiane Weirig, instructrice ;
- Mme Karine Lotterie, instructrice ;
- Mme Brigitte Goffin, instructrice.

Accessibilité :

Pour la présidence de la sous-commission :

- M. Philippe Peronne, chef du service sécurité et bâtiment durable, ou, en cas d'empêchement,
- M. Frédéric De Finance, chef de l'unité accessibilité par intérim, ou, en cas d'empêchement,
- Mme Nathalie Mougeot, adjointe au chef de l'unité accessibilité par intérim.

Pour l'instruction des demandes d'autorisation sauf demandes de dérogation proposées à la signature du chef de service ou de la direction :

- Mme Nathalie Mougeot, adjointe au chef de l'unité accessibilité par intérim ;
- Mme Catherine Zanelli, chargée d'études accessibilité ;
- Mme Stéphanie Nicolas, assistante d'études accessibilité ;
- M. Pascal Escola, chargé d'études accessibilité, référent accessibilité voirie ;
- M. Christophe Marot, chargé d'études accessibilité.

Sous-commission de sécurité départementale et communale :

- M. Frédéric De Finance, chef de l'unité accessibilité par intérim ;
- Mme Nathalie Mougeot, adjointe au chef de l'unité accessibilité par intérim ;
- M. Pascal Escola, chargé d'études accessibilité, référent accessibilité voirie ;
- Mme Catherine Zanelli, chargée d'études accessibilité ;
- Mme Stéphanie Nicolas, assistante d'études accessibilité ;
- M. Christophe Marot, chargé d'études accessibilité.

**- en matière de circulation, transport, éducation routière, préparation et gestion de crise, et prévention des risques naturels :**

Transports routiers et risques :

- M. Yves Toupillier, chef de l'unité risques et sécurité routière ;
- Mme Charlotte Petit, adjointe au chef de l'unité risques et sécurité routière ;
- Mme Camille Levasseur, responsable de l'observatoire de la sécurité routière ;
- M. Alexandre Floquet, chargé d'études transports exceptionnels ;

avec en complément pour les dérogations individuelles à titre temporaire aux interdictions de circulation les samedi, dimanches, veilles de jours fériés, veilles de fêtes et jour d'interdiction complémentaires :

- M. Joël Evrard, secrétaire général ;
- Mme Pascale Delamarre, cheffe du service logement et urbanisme ;
- M. Pierre Pestre, adjoint à la cheffe du service logement et urbanisme ;
- M. Philippe Peronne, chef du service sécurité et bâtiment durable ;
- Mme Lydie Pointud, cheffe du service environnement ;
- Mme Anne-Laure Delaporte, cheffe du service de l'économie agricole et du développement rural ;
- M. Francis Génard, chef de l'unité planification et aménagement ;
- M. Romain Henriet, chef de l'unité connaissance et conseils aux des territoire ;
- M. Aurélien Alizard, chef de l'unité renouvellement urbain ;
- M. Frédéric de Finance, chef de l'unité bâtiment, constructions publiques ;
- M. Yann Tronchet, chef de l'unité structures et économie des exploitations ;
- M. Xavier Caron, chef de l'unité eau,
- Mme Sophie Malher, chargée de mission Pacte Ardennes,
- M. Pierre Dupuis, chargé de mission appui aux collectivités territoriales ;
- M. Michel Jobert, agent défense.

Éducation routière :

- M. Arnaud Accard, délégué du permis de conduire et de la sécurité routière ;

**- En matière de défense des intérêts de l'État :**

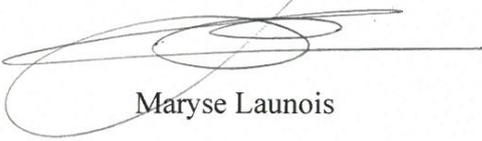
- M. Joël Evrard, secrétaire général ;
- Mme Pascale Delamarre, cheffe du service logement et urbanisme ;
- M. Philippe Peronne, chef du service sécurité et bâtiment durable ;
- Mme Lydie Pointud, cheffe du service environnement ;
- Mme Victoria Seidenglanz, cheffe de l'unité biodiversité, forêt, chasse ;
- Mme Anne-Laure Delaporte, cheffe du service de l'économie agricole et du développement rural ;
- M. Clément Mary, chef de l'unité fiscalité et droits des sols ;
- Mme Nathalie Fontaine, chargée d'études juridiques.

**Article 3 :** L'arrêté portant subdélégation de signature de la directrice départementale des territoires du 29 novembre 2019 est abrogé.

**Article 4** : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'État, et dont une copie sera adressée à la directrice départementale des finances publiques des Ardennes.

Charleville-Mézières, le 30 décembre 2019

La directrice départementale,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line extending to the right, positioned above the name Maryse Launois.

Maryse Launois

DDT 08

8-2019-12-30-005

Arrêté de subdélégation ordonnancement secondaire

*Arrêté de subdélégation ordonnancement secondaire*



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale  
des territoires

**Arrêté portant subdélégation de signature  
pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées  
sur le budget de l'État**

**La directrice départementale des territoires,**

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée, notamment son article 34 ;

**Vu** la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

**Vu** le décret du 7 novembre 2019 nommant M. Jean-Sébastien Lamontagne en qualité de préfet des Ardennes ;

**Vu** les arrêtés ministériels portant réglementation de la comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués relevant des ministères de :

- ✓ l'urbanisme, du logement et des transports en date du 21 décembre 1982,
- ✓ l'environnement en date du 27 janvier 1992,
- ✓ l'agriculture et de la pêche en date du 2 mai 2002,
- ✓ l'écologie, du développement et de l'aménagement durable en date du 27 janvier 1987 et du 4 octobre 2007.

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 21 septembre 2012 nommant Mme Maryse Launois, directrice départementale des territoires ;

**Vu** l'arrêté du Premier ministre du 25 octobre 2017 renouvelant Mme Maryse Launois dans ses fonctions ;

**Vu** l'arrêté du 18 octobre 2018 du Premier ministre nommant Mme Julie Brayer Mankor directrice départementale adjointe des territoires ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2017-596 du 13 décembre 2017 portant organisation de la direction départementale des territoires ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2019-886 du 27 décembre 2019 portant délégation de signature pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État ;

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTA1708864C du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature des préfets ;

## ARRÊTE :

**Article 1 :** subdélégation de signature est donnée à Mme Julie Brayer Mankor, directrice départementale adjointe des territoires, à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, pour la totalité des programmes identifiés dans l'arrêté n°2019-886 susvisé, tant pour les recettes que pour les dépenses.

**Article 2 :** subdélégation de signature est donnée à :

- M. Joël Evrard, secrétaire général ;
- M. Philippe Péronne, chef du service sécurité et bâtiment durable ;
- Mme Lydie Pointud, cheffe du service environnement ;
- Mme Pascale Delamarre, cheffe du service logement et urbanisme ;
- M. Pierre Pestre, adjoint à la cheffe du service logement et urbanisme ;
- Mme Anne-Laure Delaporte, cheffe du service de l'économie agricole et du développement rural ;

à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences et dans le cadre des intérim qu'ils assurent, toutes les pièces comptables relevant des attributions de l'ordonnateur secondaire délégué.

- M. Thierry Duvivier, chef de l'unité transition énergétique ;

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, les pièces de liquidation des recettes et de dépenses relatives au 1 % paysage et développement.

**Article 3 :** subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Marie-Claire Gérard, cheffe de l'unité logistique et comptabilité ;
- M. David Dupont, chargé de gestion à l'unité logistique et comptabilité ;
- M. Isabelle Cordelette, assistante de gestion ;
- Mme Hélène Fradcourt, cheffe de l'unité habitat privé ;
- Mme Evelyne Guérain, chargée du conventionnement et de la commission de conciliation à l'unité habitat privé ;
- Mme Nancy Czarny, gestionnaire du parc social à l'unité logement social et renouvellement urbain ;
- Mme Nathalie Baillet, responsable du pôle insalubrité ;
- M. Yannick Lantenois, chargé de mission transition énergétique ;
- Mme Nathalie Devulder, gestionnaire des dossiers chasse et espèces protégées ;
- Mme Aurélie Pichon, technicienne police de l'eau ;
- M. Arnaud Accard, délégué départemental sécurité routière ;
- M. Romain Ravigneaux, adjoint au délégué départemental sécurité routière ;
- Mme Camille Levasseur, responsable de l'observatoire de la sécurité routière ;
- M. Arnaud Thoué, coordinateur sécurité routière ;
- Mme Leslie Thévenin, chargée de mission de contrôle des règles de la construction ;

à l'effet de valider, dans le cadre de leurs attributions et compétences, toutes les pièces relatives à la liquidation des recettes et des dépenses.

**Article 4 :** les agents cités dans le tableau de l'annexe 1 ont délégation de validation dans les applications Chorus, Chorus formulaire, Argos et Galion pour les budgets opérationnels de programme indiqués dans ce même tableau.

**Article 5 :** les actes signés par subdélégation porteront la mention : « Pour la directrice départementale des territoires et par subdélégation, le (grade), (prénom), (nom), (signature) ».

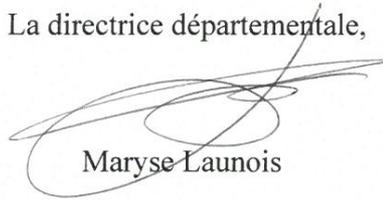
**Article 6 :** l'arrêté du 29 novembre 2019 portant subdélégation de signature pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État est abrogé.

**Article 7 :** la directrice départementale des territoires et les personnels concernés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés,

affiché et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services déconcentrés de l'État et dont une copie sera adressée à la directrice de la DDFIP.

Charleville-Mézières, le 30 décembre 2019

La directrice départementale,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Maryse Launois



## ANNEXE I

NOM ET PRENOM	Service/unité	Application	PROGRAMME
EVARD Joel	SG	Chorus DT Galion, Chorus formulaires, Chorus	354 – 207 - 135 135
GERARD Marie-Claire	SG/LC	Chorus, Chorus formulaires, Chorus DT	354-217-215-181-113-135-154- 723-207-203-206
DUPORT David	SG/LC	Chorus, Chorus formulaires , Chorus DT	354-217-215-181-113-135-154- 723-207-203-206
CORDELETTE Isabelle	SG/LC	Chorus, Chorus formulaires, Chorus DT	354-217-215-181-113-135-154- 723-207-203-206
FRADCOURT Hélène	SLU/HP	Chorus Galion	135
GUERAIN Evelyne	SLU/HP	Chorus Galion	135
CZARNY Nancy	SLU/LSRU	Chorus Galion	135
BAILLET Nathalie	SLU/HP	Chorus formulaires	135
ACCART Arnaud	SSBD/ER	Chorus formulaires	207
RAVIGNEAUX Romain	SSBD/ER	Chorus formulaires	207
LEVASSEUR Camille	SSBD/RSR	Chorus formulaires	207
THEVENIN Leslie	SSBD/BCP	Chorus formulaires - Chorus	723 - 207
THOUE Arnaud	SSBD/RSR	Chorus formulaires - Chorus	207
PICHON Aurélie	SE/EAU	Chorus formulaires - Chorus	113-203-154-181
DEVULDER Nathalie	SE/BFC	Chorus formulaires	113-203-154-181
LANTENOIS Yannick	SE/TE	Chorus formulaires - Chorus	113-203-154-181

